

**Séance du Conseil Municipal du 20/05/2010**

**N° 070**

**Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /  
Direction des Ressources Humaines**

**Ressources Humaines**

**REF : DRH2010007**

**Signataire : BC/SL**

**OBJET : Approbation de recrutement d'un contrôleur de gestion pour une durée de 3 ans.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 83 634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84 – 53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88 –145 du 15 février 1988, relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2 à 4,

Considérant les besoins de la collectivité d'autoriser le maire à recruter un professionnel doté d'une expérience similaire d'au moins 10 ans dans une collectivité publique et bénéficiant d'une expérience supérieure initiale lui conférant des compétences croisées en gestion et en conseil en organisation,

**A l'unanimité.**

**DELIBERE :**

**AUTORISE** Monsieur Le Maire a recruter un contrôleur de gestion pour une durée de 3 ans.

**AUTORISE** en conséquence Monsieur le Maire à signer le contrat de recrutement

**DIT** que la rémunération de ce collaborateur sera calculée en référence au cadre d'emploi des attachés territoriaux y compris à l'un de ses grades d'avancement

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent non titulaire sont inscrits au budget de l'exercice en cours

**64131.511 –(602.64131.511)**

Pour le Maire

L'adjoint délégué